

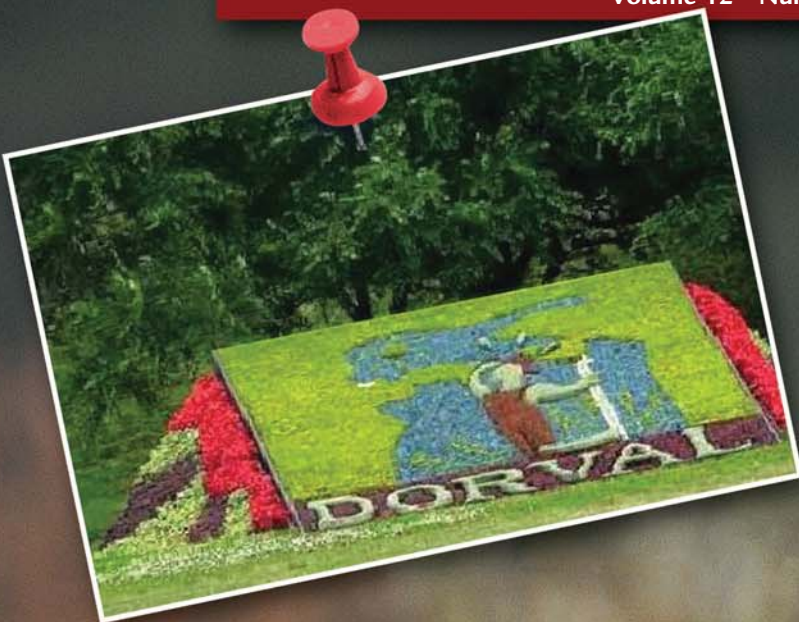
# PUBLIC

# action



Association des travaux publics d'Amérique  
Chapitre du Québec

Volume 12 - Numéro 1 - Automne 2004



## Pratiques écologiques

pour la gestion des parcs  
et des espaces verts  
dans l'arrondissement Dorval

À LIRE DANS CE NUMÉRO :

-  Projets en gérance de construction
-  Les sels de voirie
-  Compte rendu des activités de l'ATPA en 2004



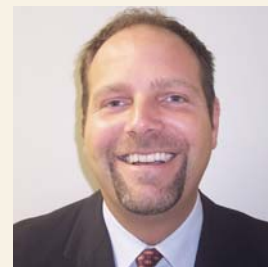
# Concours du meilleur article publié dans le PublicAction

Vous oeuvrez dans le monde municipal et vous avez un sujet qui pourrait intéresser nos membres? Écrivez un article d'environ 1 000 mots et courez la chance de gagner notre grand prix de 1 000 \$ pour le meilleur article de l'année. Vous devez être un membre l'ATPA. Le grand prix sera remis au gagnant ou à la gagnante au congrès annuel de l'ATPA en septembre 2005

courez la chance de **gagner**  
**1 000 \$**

*Les articles écrits par nos journalistes pigistes, les membres du comité des communications, les membres du conseil d'administration et les membres du comité exécutif de l'ATPA ne sont pas éligibles.*

## Comité des communications 2004-2005



1



2



3



4



5



6



7

- 1 Patrice Lavoie, Aqua Data inc.
- 2 Carl Minville, Ville de Montréal, arr. Dorval
- 3 Stéphan Fréchette, Ville de Montréal, arr. Lachine
- 4 Yves Émond, Ville de Laval
- 5 Olivier Montulet, Les entreprises OMEX
- 6 Luc Charbonneau, Précision 2000
- 7 Pierre-Yves Faucher, Consultant

# Table des matières

## Les grands titres

### 6 Pratiques écologiques pour la gestion des parcs et des espaces verts à l'arrondissement de Dorval

L'importance de préserver un environnement sécuritaire pour les citoyens amène les municipalités à développer des pratiques plus écologiques dans la gestion des parcs et espaces verts. Depuis 1991, l'arrondissement Dorval de la Ville de Montréal adopte de nouvelles approches plus sécuritaires pour l'environnement.

### 9 Les sels de voirie

L'ATPA s'était engagée envers ses membres à les informer du développement de l'instrument de gestion relatif au dossier des sels de voirie. L'important message qui est présenté dans le présent numéro s'adresse aux organismes qui consomment des sels de voirie dans le cadre de l'entretien hivernal de leurs voies publiques et/ou de leurs stationnements.

### 10 Activités de l'ATPA : Conférence-neige 2004

La onzième Conférence-neige de l'ATPA a eu lieu à l'Auberge des Seigneurs de Sainte-Hyacinthe le jeudi 13 mai 2004.

### 11 Activités de l'ATPA : Omnium Guy-Bergeron

Contrairement à l'an dernier, c'est par un temps ensoleillé qu'a débuté notre tournoi de golf 2004. La belle température a persisté toute la journée à la grande joie des 268 participants.

### 12 Projets en gérance de construction dans le milieu municipal

La gérance de construction permet de réaliser des projets en respectant les contraintes budgétaires, en surmontant les complexités techniques et en respectant un échéancier serré, le tout au profit du donneur d'ouvrage.

### 16 Qui s'y frotte s'y pique !

C'est un fait connu, le partage et l'abandon, « dans la nature », de seringues souillées ou de tout autre matériel d'injection, constituent un risque de transmission important de micro-organismes pathogènes susceptibles de causer des maladies graves dont les hépatites B et C ainsi que le tristement célèbre VIH. Voilà pourquoi le Comité paritaire du Service des travaux publics et de l'environnement urbain de la Ville de Laval a adopté une série de mesures pour protéger les quelque 400 cols bleus de la municipalité.

## Les rubriques

### 4 Le mot du président

### 5 Le Conseil en bref

- Rencontres du conseil d'administration
- Calendrier des activités 2004
- Programme de formation de l'ATPA

Toutes les informations concernant les formations offertes par l'ATPA en collaboration avec le CÉGEP Saint-Laurent vous sont fournies dans le présent numéro. Consultez régulièrement votre site Internet ([www.atpa.ca](http://www.atpa.ca)) pour vérifier tout changement qui pourrait survenir dans la programmation.

- Tournoi de golf
- Le nouveau comité exécutif 2004-2005

### 14 Avis de nomination

Le Conseil d'administration du Centre d'expertise et de recherche en Infrastructures urbaines (CERIU) est heureux d'annoncer la nomination de M. Jacques Internoscia au poste de directeur général.

### 17 Nouvelles du monde municipal

- Mise en place d'indicateurs de gestion municipaux.
- Le programme d'inventaire et d'entretien des infrastructures municipales : un outil de gestion unique.

Le PUBLICATION, le bulletin officiel de l'Association des Travaux Publics d'Amérique-Chapitre du Québec est publié quatre fois par année.

### Comité exécutif 2004-2005 de l'A.T.P.A. - Chapitre du Québec

Président :  
M. Carl Minville, ing.  
(Ville de Montréal)  
Vice-Président :  
Luc Duval  
(Ville de Vaudreuil-Dorion)  
Trésorier :  
Daniel McDuff  
(Ville de Montréal)  
Secrétaire :  
Alain Legault, ing.  
(Ville de Montréal)  
Délégué CPWA/APWA :  
Jean-Guy Courtemanche  
(Lumec inc.)  
Président sortant :  
Michel Frenette, ing.  
(Ville de Montréal)

### Comité de rédaction du PublicAction

Patrice Lavoie.  
(Aqua Data)  
Carl Minville, ing.  
(Ville de Montréal, arr. Dorval)  
Stéphan Fréchette  
(Ville de Montréal, arr. Lachine)  
Yves Émond, ing.  
(Ville de Laval)  
Olivier Montulet  
(Les entreprises OMEX)  
Luc Charbonneau  
(Précision 2000)  
Pierre-Yves Faucher  
(Consultant)

### Coordination de la production et révision des textes

Pierre-Yves Faucher

### Montage et conception graphique

Éditronic inc.

### Note de la rédaction

Les auteurs des articles publiés dans ce bulletin conservent l'entière responsabilité de leurs opinions et n'engagent en aucun temps celles de l'A.T.P.A.-Chapitre du Québec.

Les textes publiés dans ce bulletin peuvent être reproduits sans autre autorisation. Une mention de la source serait toutefois appréciée.

Le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Vous pouvez communiquer vos commentaires, opinions et autres informations à : A.T.P.A.-Chapitre du Québec, 500 Sherbrooke Ouest, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 3C6.

Téléphone :  
(514) 282-3820.  
Télécopieur :  
(514) 844-2822.  
Courriel :  
[atpa@affaires.com](mailto:atpa@affaires.com)  
Site Internet :  
<http://www.atpa.ca>

Dépôt légal :  
Bibliothèque nationale du Québec (1993)  
Bibliothèque nationale du Canada (1993)  
ISSN 1192-7496





*Carl Minville, ing.*

## Le PublicAction, un moyen de communication efficace

L'Association des travaux publics d'Amérique-chapitre du Québec est très heureuse de vous présenter sa dernière version de la revue PublicAction. Notre revue qui s'adresse à tous les membres, fournisseurs et gestionnaires municipaux s'avère un moyen de diffusion d'informations efficace mis en place par le comité des communications. Souhaitons longue vie à ce nouveau comité restructuré en 2004, afin qu'il puisse continuer d'assurer le rayonnement de notre association grâce à leurs publications.

Encore une fois, nous devons profiter de l'occasion pour souligner le succès du colloque annuel de l'Association qui s'est tenu à l'Hôtel Chantecler de Sainte-Adèle, du 31 août au 3 septembre dernier. L'excellente participation des membres, fournisseurs et gestionnaires est un indicateur de la bonne santé de l'Association. La qualité des conférences et de l'Exposition fait de cet événement unique, une excellente occasion pour tous les intervenants de se rencontrer, d'échanger et de développer un réseau de contacts et d'entraide. Bravo à tous les organisateurs pour leur excellent travail.

Enfin, nous invitons tous les membres intéressés à faire paraître des commentaires, articles, photos et autres sujets dans la revue,

à contacter le directeur du comité des communications Patrice Lavoie à l'adresse [plavoie@aquadata.com](mailto:plavoie@aquadata.com). Votre participation et contribution sont importantes afin de s'assurer de fournir une revue ayant un contenu de qualité.

Je vous invite à lire tout particulièrement l'article qui traite des pratiques écologiques pour la gestion des parcs et des espaces verts dans l'arrondissement Dorval de la Ville de Montréal. Une autre preuve du souci de protection de l'environnement de la part des départements de travaux publics. Vous pourrez également obtenir les plus récentes informations sur la gestion environnementale des sels de voirie qui touche directement les municipalités et les ministères des transports.

En terminant, je remercie tous les membres pour la confiance qu'ils m'ont témoignée lors de la dernière élection en me confiant un deuxième mandat comme président de l'Association pour l'année 2004-2005. ◆

Bonne lecture.

**Carl Minville**

Président, ATPA-chapitre du Québec

## Rencontres du conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni les 9 décembre 2003, 13 janvier, 24 février, 16 mars, 29 avril, 18 mai, 15 juin et 17 août 2004. Nous vous présentons quelques sujets qui y ont été discutés.

## Calendrier des activités 2005

Les prochaines activités de l'Association sont les suivantes:

North America Snow Conference 2005	Kansas City	17 au 20 avril 2005
Tournoi de hockey	St-Jean-sur-Richelieu	Date à déterminer
Tournoi de golf	St-Liguori	4 août 2005

## Programme de formation

Le programme de formation a été transmis à tous les membres. Les dates des différents blocs y sont mentionnées. Nous souhaitons une participation active des membres à ces cours. Les premiers examens pour l'obtention de l'AFC ont eu lieu au cours du mois de juin.

## Tournoi de golf

Le tournoi de golf annuel de l'Association a eu lieu le 5 août dernier au club de golf Montcalm à St-Liguori. Plus de 260 golfeurs ont participé à cette activité. Félicitation au comité organisateur.

## Le nouveau comité exécutif 2004-2005

Le nouveau comité exécutif a été élu dans le cadre de l'assemblée annuelle tenue lors du colloque qui s'est déroulé à Sainte-Adèle, en août dernier.

Sur la photo, on reconnaît de gauche à droite,  
 M. Michel Frenette, président sortant,  
 M. Luc Duval, vice-président,  
 M. Alain Legault, secrétaire,  
 M. Carl Minville, président,  
 M. Daniel Mc Duff, trésorier,  
 M. Jean-Guy Courtemanche, délégué CPWA/APWA.



# Ville de Montréal, arrondissement Dorval

## Pratiques écologiques pour la gestion des parcs et des espaces verts



Mme Lynda Nadeau  
Contremaîtresse  
en horticulture  
Travaux Publics  
Ville de Montréal  
arrondissement Dorval

L'importance de préserver un environnement sécuritaire pour nos citoyens nous amène à développer des pratiques plus écologiques dans la gestion de nos parcs et espaces verts. Depuis 1991, nous adoptons de nouvelles approches plus sécuritaires pour l'environnement.

En 1995, la municipalité a voté une réglementation visant à diminuer l'usage des pesticides sur son territoire. Ces produits, dangereux et résiduels, sont nocifs pour la santé. Nous favorisons l'usage de produits le plus sécuritaire possible pour les citoyens et pour l'environnement.

Réduire l'usage des pesticides n'est qu'une partie de cette approche plus « verte ». Notre objectif principal vise à améliorer la santé de nos végétaux par des pratiques culturales appropriées. Le présent article a pour but de vous présenter quelques-unes des pratiques horticoles respectueuses de l'environnement effectuées dans l'arrondissement Dorval.

En agissant ainsi, nous croyons participer à l'amélioration de la qualité de vie.

## 1. Favoriser la vigueur des végétaux

Le choix des végétaux et des pratiques culturales appropriées sont des moyens efficaces pour prévenir les problèmes en favorisant la vigueur des plantes. Une plante saine résiste mieux à l'attaque des ravageurs.

### 1.1 Choix des végétaux

En premier lieu, il importe de choisir la sorte de plante et la variété la mieux adaptée aux conditions particulières du milieu. C'est ce qu'on appelle « la bonne plante à la bonne place ». Dans un environnement urbain, on rencontre bien des facteurs limitant la croissance des végétaux. C'est pourquoi on doit apporter une attention particulière lors de la sélection des plantes. Par exemple, le long d'un boulevard, nous favorisons l'implantation d'arbres et

d'arbustes tolérants au sel et à la pollution automobile. Il en va de même lorsqu'on choisit les graminées et les couvre-sols. Il existe plusieurs mélanges adaptés à différents usages. Les espèces utilisées pour un terrain de soccer ne sont pas les mêmes que celles sur les abords routiers. Nous sélectionnons le mélange approprié à nos besoins.



## 1.2 Préparation du sol et fertilisation

Un sol vivant et ayant une bonne structure favorise la vigueur des végétaux. C'est pourquoi il est important de bien analyser le sol pour en identifier les faiblesses et y apporter les corrections nécessaires.

### A) Pratiques culturales

Parmi les pratiques culturales adoptées pour améliorer la qualité du sol, nous pratiquons l'aération des pelouses. À l'aide d'un aérateur, des trous sont faits dans le sol. Les endroits sujets au piétinement comme les parcs, tendent à se compacter. L'aération permet d'augmenter la pénétration de l'air et de l'eau au niveau des racines des graminées, favorisant une meilleure résistance des pelouses aux stress. Cette pratique stimule aussi l'activité des micro-organismes du sol. Cependant, en période de sécheresse, l'aération est proscrite, car cela nuit à la pelouse.

### B) Matière organique

L'addition de matière organique contribue à améliorer la structure du sol et augmente son pouvoir de rétention de l'eau. Elle stimule aussi l'activité et la diversité des micro-organismes. En augmentant la compétition entre les organismes bénéfiques et les organismes nuisibles, on réduit aussi les problèmes de ravageurs.

Le compost est la source première de matière organique que nous ajoutons au sol. De plus, les nutriments qu'il contient alimentent les végétaux. Nous incorporons du compost dans les plates-bandes, les pots et les mélanges de plantations d'arbres. Il est aussi appliqué en surface sur les pelouses. Une partie du compost utilisé à Dorval est produite à partir des feuilles ramassées sur le territoire de la municipalité. Le compost seul ne suffit pas à combler les besoins nutritifs des plantes. Des engrais naturels doivent être utilisés.

### C) Fertilisation

Nous favorisons l'usage d'engrais naturels, moins sujets au lessivage que les engrais chimiques. Ils stimulent aussi la microflore du sol. Ces engrais à base de farine de plume, de farine de sang et d'os moulu sont appliqués aux plates-bandes, aux arbres

et aux pelouses durant la saison. Des algues liquides sont aussi injectées au sol, à la base des arbres. Ces solutions d'algues sont très riches en oligo-éléments et en hormones favorisant la croissance et la résistance des végétaux.

Nos actions sont orientées vers une stimulation de la vigueur des végétaux pour prévenir les problèmes.

## 2. Prévention et contrôle des maladies

Le meilleur moyen de réduire l'utilisation des pesticides est de garder nos plantes en santé. Les problèmes de maladies et d'insectes affectant les végétaux n'apparaissent pas de façon instantanée. Il est donc important de détecter le problème avant qu'il ne devienne trop aigu. En intervenant rapidement et en apportant les corrections appropriées, bien des choses peuvent être évitées.

L'arrondissement Dorval peut compter sur une équipe d'horticulteurs spécialisés qui est à même d'observer et de dépister les problèmes rapidement. Cela nous permet de réagir de façon appropriée.

### 2.1 Pratiques culturales comme contrôle des maladies

Une bonne taille de formation et d'entretien des arbres et arbustes augmente la pénétration lumineuse et favorise la circulation de l'air, diminuant ainsi les risques de maladies fongiques.

Une taille effectuée au bon moment stimule la vigueur des plantes.

Enlever les parties et les plantes malades prévient la propagation de la maladie. Il est important de bien stériliser les outils de taille.

Choisir des variétés résistantes aux maladies est un bon moyen d'éviter les problèmes. C'est pourquoi nous choisissons des variétés de pommiers décoratifs résistantes à la tavelure. Nous avons aussi remplacé les rosiers hybrides de thé très sensibles à diverses maladies fongiques, par des variétés plus rustiques.

## 2.2 Introduction d'agents biologiques

Les pucerons, ces petits insectes suceurs, affectent plusieurs de nos plantes ornementales. Nous avons procédé à quelques introductions de prédateurs pour contrôler le problème. Une petite mouche, *Aphidoletes aphidimyza* dont la larve se nourrit de pucerons, s'est avérée très efficace. Nous avons aussi relâché des coccinelles qui sont aussi friandes de pucerons.

## 2.3 Contrôle chimique

Quand malgré nos efforts, le problème dépasse les niveaux acceptables, nous devons intervenir. Le choix de produits le moins nocif possible s'impose. Chaque printemps, nous appliquons de l'huile au stade dormant sur les arbres et les arbustes. Ce traitement a pour but de réduire la population de ravageurs ayant hiberné sur les troncs. Durant l'été, il nous arrive d'appliquer une solution diluée d'huile horticoles pour contrôler certains ravageurs comme la cochenille des aiguilles du pin.

De plus, lors d'infestation de certaines chenilles, nous appliquons un insecticide naturel, le *Bacillus thuringiensis*

(Bt). Ce produit contient une bactérie qui affecte les chenilles mais qui n'a aucun effet nuisible sur l'homme et sur l'environnement.

Nous faisons également usage de terre diatomée (poudre d'algues siliceuses) pour le contrôle de divers insectes dont la fourmi charpentière. Il existe aussi certains pesticides d'origine végétale, comme la pyrethre et la roténone. Bien que moins dangereux que les pesticides chimiques, ces produits doivent être utilisés avec soin.

## Accroître la santé des plantes et réduire l'usage d'insecticides

Le service d'horticulture et espaces verts de Dorval désire développer une nouvelle approche plus respectueuse de l'environnement, visant à accroître la santé des plantes et à réduire l'usage d'insecticides. Pour atteindre cet objectif, nous pouvons compter sur une équipe de professionnels compétents.

Dans la gestion des aménagements paysagers, nous voulons également réduire au minimum le travail d'entretien. L'application de toutes ses mesures démontre que dans l'arrondissement Dorval, nous avons le souci de protéger notre environnement. ◆

## Au service des municipalités

**Blocs de béton**  
**Granulats**  
**Pompes à béton**  
**Épandage de pierre**  
**Transport**  
**Dépôt de matériaux secs**

**Béton préparé**  
**Béton coloré**  
**Béton estampé**  
**Béton à granulats exposés**  
**Béton haute-performance**  
**Béton compacté au rouleau**  
**Béton autonivelant-autoplaçant**



Usine de Vaudreuil-Dorion  
450.424.9495

Usine de Lavaltrie  
450.586.2239

Usine de Lachute  
450.562.7930

Usine de L'Original  
613.675.8881

# IMPORTANT\*\*\* LES SELS DE VOIRIE \*\*\* IMPORTANT

L'ATPA s'était engagée envers ses membres à les informer sur le développement de l'instrument de gestion relatif au dossier des sels de voirie. Cet important message s'adresse aux organismes qui consomment des sels de voirie dans le cadre de l'entretien hivernal de leurs voies publiques et/ou de leurs stationnements.

Les sels de voirie couramment utilisés lors des opérations d'épandage (principalement du chlorure de sodium) ont fait l'objet d'une évaluation scientifique exhaustive en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*. Le rapport d'évaluation publié en décembre 2001 a conclu que les rejets élevés de sels ont un effet nocif sur l'environnement. Cela a enclenché automatiquement un processus de gestion du risque des sels pour l'environnement.

Environnement Canada a donc entrepris les démarches pour bâtir un instrument de gestion des sels de voirie. Pour l'aider dans cette tâche, il a formé un groupe d'experts provenant des milieux municipaux et provinciaux, de l'industrie et d'organismes non gouvernementaux. De par ses fonctions à la Ville de Montréal, Michel Frenette, Président sortant de l'ATPA, a oeuvré au sein de ce groupe de travail multilatéral qui a travaillé pendant deux ans pour élaborer un instrument de gestion: le **Code de pratique pour la gestion environnementale des sels de voirie**.

Ce code n'interdit pas l'utilisation du sel, mais vise plutôt à assurer la protection de l'environnement tout en maintenant la sécurité routière. Pour l'instant, c'est un instrument volontaire. Il y est fait mention que les organisations qui utilisent des sels de voirie devraient préparer et mettre en oeuvre un **Plan de gestion de sels de voirie (PGSV)**. Cela touche directement les municipalités et les ministères des transports.

L'échéancier proposé par Environnement Canada est le suivant:

- 3 octobre 2004: les organismes utilisant des sels de voirie devraient faire part de leur engagement à produire un PGSV.
- 3 avril 2005: ces mêmes organismes devraient présenter leur PGSV à Environnement Canada.
- Année 2006: la mise en oeuvre du plan devrait être initiée.

Finalement, **au 30 juin de chaque année**, les organisations devraient rendre compte à Environnement Canada des étapes franchies et des progrès en matière de gestion des sels de voirie. Dans l'éventualité où il n'y aurait aucun progrès ou que l'on observerait un manque de participation de la part des organismes utilisateurs de sels de voirie, le gouvernement canadien pourrait intervenir avec des instruments coercitifs.

Pour de plus amples informations sur le sujet ou pour recevoir le Code de pratique ou le dépliant pertinent, vous pouvez vous adresser à :

Mme Nathalie Lemay,  
Environnement Canada  
Téléphone :  
(514) 283-0197  
Télécopieur :  
(514) 283-5836  
Courriel :  
nathalie.lemay @ec.gc.ca





# ACTIVITÉS DE L'ATPA CHAPITRE DU QUÉBEC



## Conférence-neige 2004

La onzième Conférence-neige de l'ATPA a eu lieu à l'Auberge des Seigneurs de St-Hyacinthe le jeudi 13 mai 2004. Voici la liste des sujets tout à fait d'actualité qui y furent traités.



*M. Luc Duval,  
directeur des  
travaux publics de  
la municipalité  
Vaudreuil-Dorion,  
était l'animateur  
de la Conférence-  
neige 2004.*

### **Le suivi des véhicules par GPS**

Conférencier : M. Daniel McDuff, de Pointe-Claire

### **Les pratiques de déneigement à Ponts Jacques-Cartier et Champlain inc.**

Conférencier : M. Raymond Denault, de PJCCI

### **Partenariat entre l'organisme public et privé pour l'aménagement et la gestion d'un site de neiges usées**

Conférenciers : MM. Denis Larocque et Francis  
Adam, de Drummondville

### **Le Code de pratique pour la gestion environnementale des sels de voirie**

Conférencière : Mme Nathalie Lemay,  
Environnement Canada

### **L'imperméabilisation d'un lieu d'élimination de neige**

Conférencier : M. Pierre Breton, CIMA

### **Intégration de la météo routière dans les opérations d'hiver**

Conférencier : M. Louis Ferland, du MTQ

Une dizaine d'exposants étaient sur place et environ  
100 délégués ont participé à l'événement.

### **À l'année prochaine.**

**Le comité organisateur  
Conférence-neige 2004**



*La visite des équipements est toujours un élément très  
important de cette activité de l'ATPA.*

# ACTIVITÉS DE L'ATPA

## CHAPITRE DU QUÉBEC



# L'omnium Guy-Bergeron :

## le tournoi golf de l'ATPA 2004



Contrairement à l'an dernier, c'est par un temps ensoleillé qu'a débuté notre tournoi de golf 2004. La belle température a persisté toute la journée à la grande joie des 268 participants. Deux départs simultanés étaient offerts sur les deux parcours exceptionnels du club de golf Montcalm.

C'est selon la formule Vegas que les joueurs devaient démontrer leurs habiletés dans une ambiance amicale. Pour agrémenter cette journée, rafraîchissements, friandises et hot-dogs étaient offerts à tous les participants.

Au retour, comme à l'habitude, ce fût la dégustation des saucisses et du blé d'inde ainsi que les retrouvailles entre les participants. Vers 18 h, tous les joueurs se sont dirigés à l'intérieur pour le souper et l'invitante table à desserts. Le tout s'est terminé vers 21h 30.

Le comité organisateur tient à remercier sincèrement tous les annonceurs de leur générosité qui nous a permis de vous offrir un tel tournoi. En terminant, nous tenons aussi à remercier toute l'organisation de ce club de golf. Comme toujours, tous ces gens ont été accueillants et gentils envers tous.

### LE COMITÉ ORGANISATEUR



M. Jean Saint-Jean (deuxième à partir de la gauche) et M. René Mergl (à droite) ont été deux des gagnants de l'édition 2004 du tournoi de golf de l'ATPA (équipe de deux joueurs). Ils reçoivent les félicitations de M. Pierre Pistagnési et de M. Guy Bergeron.



Voici le comité organisateur du tournoi : nous reconnaissons de gauche à droite, Messieurs Sylvain Courtemanche, Guy Bergeron, Pierre Pistagnési, Maurice Villeneuve et Jean-Yves Brunet.

Sur cette photo, nous reconnaissons trois valeureux golfeurs très actifs au sein de l'ATPA soit (de gauche à droite) messieurs Pierre Lamarche, Benoît Gauthier et Pierre Pistagnési. M. Gauthier fut le gagnant du concours de coups roulés. Il a mérité un bolar gracieuseté de la compagnie Lumec inc.



# Projets en gérance de construction dans le milieu municipal



**John Theodosopoulos,**  
architecte  
*Vice-président  
Construction  
DesignEspace inc.*

Dans le monde municipal, les projets sont octroyés au plus bas soumissionnaire suite à un appel d'offres public ou sur invitation. Ces contrats sont réalisés par un entrepreneur général qui en assume la gestion complète. Durant les différentes phases du projet, nous faisons la plupart du temps face à des imprévus qui font gonfler les coûts du projet, faisant surpasser le budget initialement prévu.

**A**ux prises avec des budgets de plus en plus serrés, les municipalités sont en droit de se demander si les contrats à prix forfaitaires sont la formule la plus avantageuse pour optimiser la valeur des constructions réalisées pour chaque dollar dépensé.

La complexité d'un projet varie en fonction des conditions de réalisation, des opérations en cours, du calendrier de projet et du budget. Le budget est-il suffisant? Le prix le plus bas est-il supérieur à celui prévu? L'entrepreneur est-il recommandable?

La gérance de construction nous permet de réaliser de tels projets en respectant les contraintes budgétaires, en surmontant les complexités techniques et en respectant un échéancier serré, le tout au profit du donneur d'ouvrage.

## Comment fonctionne la gérance de construction?

D'abord, il y a la préparation du projet. C'est la prise de connaissance des besoins du demandeur lors de la rencontre de coordination. Des croquis sont ensuite présentés au propriétaire ainsi que des budgets et des échéanciers préliminaires. Une fois le concept final accepté et les budgets correspondants approuvés, la réalisation du projet peut alors se mettre en branle. Il y a d'abord l'élaboration de plans et devis correspondant aux besoins et aux exigences des utilisateurs. À cette étape, le gérant est impliqué lors de la période d'élaboration des plans. Le document normalisé utilisé est le ACC 15 de l'Association

canadienne de construction. Tel que décrit dans les tâches de ce contrat, durant la période de conception, le gérant de construction travaille conjointement avec l'équipe de design afin de s'assurer que les plans conçus respectent les contraintes techniques et budgétaires. Il s'assure aussi de tenir compte des facteurs pouvant affecter le délai de réalisation des travaux. Il fournit des informations aux concepteurs concernant le coût des travaux, il propose des solutions aisément réalisables et évite le choix de matériaux et de méthodes de travail qui imposeront de longs délais d'exécution.

Un des principaux avantages du concept de la gérance de projet en régie par rapport à l'octroi du contrat à l'entrepreneur général consiste à l'apport d'expertise du gérant de projet durant la période de conception. Cette participation du gérant de projet évite au donneur d'ouvrage des surprises désagréables lors de la réalisation du projet, puisque ces problèmes de construction ont déjà été traités lors de la conception. Très souvent, les contrats à prix forfaitaires soumissionnés dépassent les budgets disponibles et obligent le donneur d'ouvrage à réviser les plans pour diminuer les coûts. Ces délais supplémentaires occasionnent beaucoup de frustration pour le client et retardent du même coup la livraison du projet.

Le gérant de construction est responsable de coordonner les interactions avec l'architecte, les ingénieurs et le client. Ces intervenants travaillent tous de concert pour prendre les décisions qui guideront la réalisation du projet tout en maîtrisant le

coût/budget, le délai d'exécution et la qualité de la construction du début à la fin de projet.

Afin d'illustrer les avantages de la gérance de construction, analysons trois projets de construction publics:

- la rénovation du Centre Communautaire Sarto Desnoyers de Dorval
- la construction du Kanesatake Mohawk Immersion School
- la Maison des Jeunes l'Antidote de Candiac.

## Le Centre communautaire Sarto Desnoyers de Dorval

L'arrondissement Dorval décidait de faire agrandir et rénover son centre communautaire en mars 2001. Les fonctions du bâtiment avaient été révisées et plusieurs interventions étaient rendues nécessaires afin de se conformer aux nouvelles normes d'isolation et de contrôle de la qualité de l'air (toiture, enveloppe extérieure, fenestration etc.). L'arrondissement Dorval désirait également remplacer les systèmes VCR (ventilation, climatisation et réfrigération) et effectuer des mesures d'économie d'énergie par l'utilisation de la géothermie comme moyens de chauffage et de climatisation du bâtiment.

Le projet devait se terminer à la fin du mois de novembre de la même année. Des consultations avec les utilisateurs, le responsable des bâtiments et la firme Designspace, expert en gérance de construction, ont été coordonnées afin de prendre connaissance de tous les besoins et exigences des utilisateurs.

Des plans ont été réalisés par la firme Brunet Saba Theodosopoulos Architectes, une division de DesignSpace, et les travaux ont pu se faire en mode « fast track » dès le 1<sup>er</sup> mai 2001. Une des contraintes majeures de ce projet consistait à maintenir le Centre en opération et de ne pas perturber le travail des employés. Grâce à la collaboration entre les intervenants et le gérant de construction, des décisions limitant des incidences sur

le projet ont été prises lors des réunions de chantier et ce avant même d'octroyer des contrats aux différents sous-traitants impliqués dans le projet.

L'équipe de gérance (composé du client, du gérant de construction et de l'architecte) prenait les décisions requises afin de s'adapter aux diverses contraintes et défis qui se sont manifestés durant les étapes de la démolition et de la construction (contrôle de la poussière, bruit excessif, etc.), le tout sans incidence sur les prix soumis et la réalisation du projet.

Sur réception des différentes soumissions des sous-traitants spécialisés, l'équipe de gérance adaptait l'étendue des travaux afin de s'ajuster aux contraintes budgétaires. Lors des rencontres hebdomadaires, elle présentait différents rapports et suivis au propriétaire, préparait les bordereaux de paiement aux sous-traitants et présentait l'évolution du budget au propriétaire.

Cette flexibilité d'adaptation aux conditions et le contrôle absolu sur tout aspect de l'implantation du projet ont permis à l'équipe de gérance de réaliser ce projet complexe à temps, en respectant l'enveloppe budgétaire initialement prévue tout en dégageant des économies qui ont pu être réinvesties à l'intérieur du projet.

## La Kanesatake Mohawk Immersion School

Le Conseil de bande mohawk de Kanesatake désirait construire une école pour leurs élèves en immersion dans la langue Mohawk. Ayant prévu 2 500 000 \$ de financement du gouvernement fédéral, il a élaboré des plans et devis et a ensuite demandé (par invitation) des soumissions à prix forfaitaires. Le Conseil de bande a reçu quatre soumissions, dont le prix le plus bas se chiffrait à 3 350 000 \$. Au mois de novembre 2001, il s'est assuré les services de DesignSpace Inc. en tant que gérant de construction pour évaluer le coût des travaux en gérance de construction. Leur estimation s'est chiffrée à 2 860 000 \$ pour réaliser les travaux contenus dans les plans et devis. Le gouvernement fédéral, qui est habitué à des fluctuations s'élevant jusqu'à 25 % au-dessus du coût

estimé, a offert d'augmenter l'enveloppe budgétaire jusqu'à 2 950 000 \$ comme limite maximale disponible.

La firme DesignSpace Inc. a été mandatée pour construire le projet sous cette enveloppe budgétaire et pour rattraper le temps écoulé avant leur engagement durant la période de soumissions pour prix forfaitaires, et ce à temps pour le début de l'année scolaire suivante. Afin d'augmenter le taux d'emplois sur la réserve et de participer à la construction de leur propre école, le Conseil de Bande a demandé à DesignSpace d'essayer d'embaucher plus ou moins 4 à 8 personnes de la réserve pour construire le projet.

Le sol a été brisé à la fin novembre et a été complété pour le début de l'année scolaire. La méthode de gestion du budget a donné les résultats suivants :

- Des éléments annulés durant la période de soumission pour prix forfaitaires (c.-à-d. : génératrice, équipements athlétiques, équipements de cuisine inoxydable, etc.) ont été ajoutés et réalisés (à un coût de +/- 225 000 \$ contrairement à une valeur marchande de 350 000 \$);
- Durant la période des travaux, 185 autochtones ont participé à la construction de l'école;
- Le coût total de construction était 2 943 000 \$ (i.e. 7 000 \$ de moins que le budget alloué) incluant tous les éléments ajoutés.

## La Maison des jeunes l'Antidote de Candiac (MJAC)

Au mois de novembre 2003, la MJAC avait obtenu la confirmation d'une enveloppe budgétaire de +/- 685 000 \$ du gouvernement fédéral. Une des contraintes était que si une partie du projet n'était pas réalisée avant la fin du mois de mars 2004, le financement de 400 000 \$ ou toute partie de celui-ci non dépensé dans la construction, se perdait. Les plans qui étaient disponibles à ce moment étaient en forme d'un design conceptuel présenté sur papier 11 x 17. DesignSpace a été engagée comme gérant de construction. Ils ont participé avec l'architecte, à l'élaboration des plans et devis durant le mois de décembre. Les travaux ont débuté au début janvier, et à la fin mars, l'équipe de gérance avait réalisé des travaux se chiffrant au montant de 475 000 \$ (c.-à-d. 75 000 \$ de plus que les fonds disponibles du gouvernement fédéral).

Les trois cas présentés ci-dessus démontrent que nous sommes avantagés quand nous effectuons des projets en gérance de construction, lorsque les budgets sont restreints, les échéanciers serrés, les éléments existants inconnus, etc. ●

### À PROPOS DE DESIGNSPACE INC.

Établie à Montréal, dans l'arrondissement Dorval, DesignSpace a été reconnue comme l'entreprise de construction de l'année 2003 par la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal, qui leur a octroyé un prix Accolade dans la catégorie Construction. En 2002, leur excellence a été également reconnue par la Chambre de commerce Hellénique de Montréal, quand elle leur a décerné le prix DEKA dans la catégorie Services professionnels.

Depuis 1992, DesignSpace Inc. offre des services de construction, de design et d'architecture, et de gestion. Ils sont structurés d'une telle façon qui leur permet d'offrir des solutions de propriétés totales dans le domaine de la construction commerciale, industrielle, institutionnelle et multirésidentielle.

# NOMINATION



**Jacques Internoscia**, M.B.A.  
Directeur Général CERIU

Le Conseil d'administration du **Centre d'expertise et de recherche en Infrastructures urbaines** (CERIU) est heureux d'annoncer la nomination de Jacques Internoscia au poste de directeur général. En fonction depuis le 16 août dernier, M. Internoscia est détenteur d'une maîtrise en Administration des affaires – M. B.A.. Directeur associé à la Recherche stratégique et sectorielle à Investissement Québec, de 2002 à 2004, il a principalement œuvré dans les domaines des transports et des affaires électroniques.

# mobicom

Repérage GPS en temps réel

- **Assurez un meilleur contrôle de vos déneigeuses/épandeurs et soyez sûrs que les routes sont respectées dans un délai raisonnable**
- **Réduisez les déplacements inutiles et localisez vos véhicules immédiatement sur demande**
- **Répondez plus rapidement aux appels d'urgence de vos citoyens**
- **Obtenez vos données sans intervention humaine**
- **Produisez des rapports automatisés et assurez le contrôle de vos véhicules**
- **Répondez mieux aux plaintes et/ou poursuites de vos citoyens**



Pour plus d'informations : 1-888-776-3333  
Corporation Datacom Wireless  
[www.datacom.com](http://www.datacom.com)

**Datacom**

# Qui s'y frotte s'y pique !

*Laval adopte une approche spécifique en matière de seringues souillées*



Roger Desautels

Cet article a été rédigé avec la collaboration de M. Pierre Lavoie, Conseiller en santé sécurité au travail, Dunton Rainville

C'est un fait connu, le partage et l'abandon « dans la nature », de seringues souillées ou de tout autre matériel d'injection, constituent un risque de transmission important de micro-organismes pathogènes susceptibles de causer des maladies graves dont les hépatites B et C ainsi que le tristement célèbre VIH. Voilà pourquoi le Comité paritaire du Service des travaux publics et de l'environnement urbain de la Ville de Laval a adopté une série de mesures pour protéger les quelque 400 cols bleus de la municipalité.

## Volets curatif et préventif

Ainsi, à l'instar des policiers et des pompiers lavallois, un col bleu qui a été contaminé par une seringue souillée est envoyé dans les 120 minutes suivant l'incident à l'hôpital où il est soumis, s'il y a lieu, à une trithérapie, une vaccination contre l'hépatite B, en plus d'être suivi. Depuis 2001, année d'implantation du programme, deux cols bleus ont subi ce traitement. Heureusement, ils s'en sont tirés indemnes. Voilà pour le volet curatif. Mais la prévention étant la meilleure politique en la matière, le Comité paritaire et le Service ont implanté un programme spécifique permettant de diminuer les risques d'infection chez les employés manuels. Quand on sait qu'il y a 1,2 millions de seringues distribuées chaque année au Québec\*, une telle mesure s'imposait.

Intitulé « Qui s'y frotte s'y pique », le volet sensibilisation, qui a connu une large diffusion, a été généralement bien accueilli par les employés concernés, mentionne Pierre Lavoie, conseiller en santé et en sécurité au travail pour le cabinet *Dunton Rainville*, qui précise que la campagne a aussi été caractérisée par des visites dans les différents garages municipaux (Laval en compte six), la distribution d'un dépliant, la pose d'affiches dans les locaux de travail, etc.

Les deux volets de ce programme ont été mis sur pied en collaboration avec la Direction de la santé de l'Agence de santé et des services sociaux de Laval et des CLSC.

On rappelle ainsi que se piquer avec une seringue usagée constitue bel et bien un risque, même s'il n'y a

pas apparence de sang. Le programme s'adresse surtout aux employés affectés aux travaux dans les parcs municipaux, les parcs-écoles, dans les réseaux d'égouts et les stations d'épuration. Comment diminuer les risques de contamination? Les consignes sont claires : porter les équipements de protection appropriés (gants de cuir, bottes de sécurité, vêtements en tissu résistant, etc.). L'employé doit bien examiner les lieux de travail, utiliser les instruments appropriés pour le nettoyage des plates-bandes et des buissons, lesquels doivent être secoués à l'aide d'une perche avant d'être nettoyés. Puis, il faut manipuler les sacs avec une extrême prudence.

Les cols bleus lavallois ont reçu la consigne de ne ramasser une seringue souillée qu'avec l'équipement nécessaire, de la ramasser seulement si elle est bien visible et facilement accessible, de la manipuler avec précaution et de bien se laver les mains après. Quant à la façon de manipuler, l'employé doit ramasser une seringue souillée avec des pinces appropriées ou des gants épais, prendre la seringue par le bout non piquant, ne pas tenter de replacer le capuchon sur l'aiguille, diriger la seringue loin de lui et déposer la seringue dans un contenant sécuritaire prévu à cette fin. Les cols bleus doivent par la suite remplir un formulaire indiquant notamment l'endroit où la ou les seringues ont été trouvées. Ces données sont envoyées par la suite à la Direction de la santé de l'Agence de santé et des services sociaux de Laval. ◆

\* *Gestion de l'accès au matériel d'injection et de récupération des seringues sur les plans canadien et international*, Institut national de santé publique du Québec, janvier 2001.



# Nouvelles en bref du monde municipal

## Indicateurs de gestion municipaux : les municipalités seront bien outillées pour assumer leur rôle de premier plan

La mise en place des indicateurs de gestion municipaux, dont le lancement officiel a été fait le 28 mai dernier par le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, M. Jean-Marc Fournier, dans le cadre des assises annuelles de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ), fournit aux municipalités des outils supplémentaires leur permettant d'assumer encore mieux leur rôle de premier plan, estime l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Les élus et les fonctionnaires municipaux disposeront, avec ces indicateurs, d'une ressource leur permettant de mieux comprendre l'évolution

de la qualité des services offerts et de la santé financière de leur organisation, afin qu'ils puissent faire des choix éclairés. L'UMQ a participé activement à l'élaboration de ces indicateurs, en collaboration avec la COMAQ, qui a assumé un leadership de tous les instants dans ce dossier depuis 1999.

*« Nous nous réjouissons de la création de cet outil, qui permettra aux organismes municipaux de suivre l'évolution de leurs priorités, en fonction des objectifs qu'ils se fixent et de leur situation propre. La mise en place de ces indicateurs outillera les municipalités à la prise de décision face aux défis qu'elles doivent relever, dans un contexte où leur rôle tend à s'accroître dans la création de richesse et le développement social, tant sur la scène locale que nationale. Ces outils de gestion vont dans le sens d'une utilisation plus efficace des ressources, tout en*

*encourageant la participation à la prise de décision et à la planification à long terme », a déclaré le président de l'UMQ et maire de Rimouski, M. Michel Tremblay.*

À la suite de demandes soutenues de l'UMQ, le Centre de promotion de l'excellence en gestion municipale, un organisme non gouvernemental et totalement indépendant dont le lancement est prévu à l'automne 2004, viendra par ailleurs alimenter la recherche sur les pratiques en usage dans les organismes municipaux. Ce centre permettra la diffusion et le partage des meilleures pratiques de gestion spécifiques au monde municipal. Financé conjointement par les associations municipales et le MAMSL, cet organisme sera localisé à l'École des Hautes études commerciales de Montréal.

Source : Site Web du Fournisseur municipal à l'adresse [http://www.fournisseurmunicipal.com/news\\_mail.asp?ID=26370](http://www.fournisseurmunicipal.com/news_mail.asp?ID=26370)

## Le programme d'inventaire et d'entretien des infrastructures municipal : un outil de gestion unique

Le maire de la Ville de Longueuil, Jacques Olivier, a présenté le 3 septembre dernier, le rapport final du programme d'inventaire et d'entretien des infrastructures municipales de Longueuil. Il était accompagné pour l'occasion du directeur général de la Ville, Claude Léger, de Dany Moreau, ingénieur et vice-président Groupe S.M. et de Jean-Luc Paul, ingénieur chez Dessau-Soprin. Ces deux firmes formaient le consortium qui a réalisé l'étude, sous la coordination de la Direction des infrastructures de la Ville de Longueuil.

Le rapport dresse un inventaire complet des infrastructures municipales d'égouts, d'aqueduc et de chaussée, évalue leur condition, détermine leur valeur de remplacement et leur durée de vie résiduelle; établit la priorité des interventions à l'aide d'outils de gestion et d'analyse et indique des programmes stratégiques d'intervention. Un transfert technologique des bases de données et des méthodologies utilisées par le consortium est prévu afin de doter les responsables municipaux des outils nécessaires à la gestion quotidienne du programme.

« Notre objectif au départ était de mieux connaître pour mieux gérer. Maintenant que nous avons pris nos responsabilités et que nous

savons précisément dans quel état sont nos infrastructures, nous pouvons désormais cibler nos interventions », a déclaré le maire Jacques Olivier en point de presse.

Dans l'ensemble, le programme démontre que les infrastructures de la Ville de Longueuil sont en bonne condition. Le réseau routier est évalué en bon ou très bon état dans une proportion de 76 %, tandis que plus de 98 % du réseau d'égouts se trouve en bon ou très bon état.

L'étude révèle en outre que 47 millions \$ doivent être investis à court terme et que 500 millions \$ d'investissement seront nécessaires d'ici 2020. C'est cependant dans l'arrondissement de Saint-Lambert – Le Moyne où les investissements sont plus urgents, particulièrement en ce qui concerne le réseau d'aqueduc et les égouts.

« Nous avons entre les mains un outil de gestion unique au Canada qui place la Ville de Longueuil à l'avant-garde. Le programme dégagera une série de bénéfices, autant à court qu'à long terme, et ce sont les citoyens de Longueuil qui en sortiront gagnants et qui profiteront d'économies substantielles », a poursuivi M. Olivier.

Parmi les autres avantages, notons que le programme réduira les bris majeurs, les interruptions de services, et les dépenses non planifiées. Autre élément intéressant, le

programme permettra de coordonner la réfection des chaussées avec la réhabilitation des conduites souterraines, ce qui est beaucoup moins coûteux à long terme et cause moins de nuisances pour les résidents.

Le rapport et les bases de données seront remis aux arrondissements qui ont fait le choix de quitter la Ville de Longueuil afin que leurs citoyens puissent profiter des avantages de cet outil.

Le réseau de la Ville de Longueuil compte 1 700 km de chaussée, 1 009 km d'égout sanitaire, 953 km d'égout pluvial, 516 km d'égout combiné et 1 630 km d'aqueduc. La valeur des infrastructures municipales de Longueuil s'élève à plus de 5 milliards de dollars.

Le mandat confié au consortium a ainsi nécessité plus de 80 000 heures de travail étalées sur deux ans. Plus de 75 employés ont contribué au projet dont des spécialistes de plusieurs disciplines en ingénierie et en géomatique. Les travaux ont généré plus de 120 000 photos et 5 000 enregistrements vidéo. Le rapport final contient 1 200 pages et 240 plans. L'étude, d'une valeur de 4,3 millions de dollars, été admissible à une aide financière de 1,6 millions de dollars du gouvernement du Québec. L'investissement fait par la Ville de Longueuil est donc de 2,7 millions de dollars.

Source : Site du Fournisseur municipal à l'adresse <http://www.fournisseurmunicipal.com>

# ATTESTATION DE FORMATION COLLÉGIALE (AFC) « GESTIONNAIRE DES TRAVAUX PUBLICS »



GESTION DES OPÉRATIONS	
LA GESTION EFFICACE DES TRAVAUX GO.1 (14 h - 2j) – Bloc 12	
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE OPÉRATIONNELS GO.2 (14 h - 2j) – Bloc 11	
LES ÉQUIPES AUTONOMES ET L'AMÉLIORATION CONTINUE GO.3 (14 h - 2j) – Bloc 10	
LE CITOYEN D'ABORD : VERS UNE APPROCHE-CLIENT FRUCTUEUSE GO.4 (14 h - 2j) – Bloc 9	
LA GESTION DE CONTRATS I : PROCESSUS D'APPELS D'OFFRES GO.5 (14 h - 2j) – Bloc 7	
LA GESTION DE CONTRATS II : SURVEILLANCE DES TRAVAUX GO.6 (14 h - 2j) – Bloc 8 (préalable GO.5)	
LE GESTIONNAIRE ET LE MONDE MUNICIPAL GO.7 (7 h - 1j)	
SUIVI DES BLOCS GO.1 À GO.4 ET EXAMEN SYNTHÈSE GO.8 (14 h - 2j) (préalables : GO.1 à GO.4)	
SUIVI DES BLOCS GO.5 À GO.7 ET EXAMEN SYNTHÈSE GO.9 (14 h - 2j) (préalables : GO.5 à GO.7)	


SUPERVISION DE LA MAIN-D'ŒUVRE OPÉRATIONNELLE	
LES RÔLES DU GESTIONNAIRE ET L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION SUP.1 (14 h - 2j) – Bloc 1	
LEADERSHIP, MOBILISATION ET RÉSOLUTION DE PROBLÈMES SUP.2 (14 h - 2j) – Bloc 2	
ANIMATION ET CONDUITE DE RÉUNIONS SUP.3 (14 h - 2j) – Bloc 3	
LA GESTION DU TEMPS ET LA GESTION DU CHANGEMENT SUP.4 (14 h - 2j) – Bloc 5	
LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES SUP.5 (14 h - 2j) – Bloc 4	
LES RELATIONS DE TRAVAIL SUP.6 (7 h - 1j) – Bloc 6	
GESTION DE LA PRÉSENCE DES EMPLOYÉS SUP.7 (14 h - 2j)	
SUIVI DES BLOCS SUP.1 À SUP.4 ET EXAMEN SYNTHÈSE SUP.8 (14 h - 2j) (préalables : SUP.1 à SUP.4)	
SUIVI DES BLOCS SUP.5 À SUP.7 ET EXAMEN SYNTHÈSE SUP.9 (14 h - 2j) (préalables : SUP.5 à SUP.7)	

FORMATION TECHNIQUE	
NOTIONS DE BASE TECHNIQUES POUR LES CONTREMAÎTRES FT.1 (21 h - 3j)	
SPÉCIALITÉS EN OPTION	
ENTRETIEN PRÉVENTIF DES RÉSEAUX URBAINS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT FT.2 (60 h - 8j)	
ENTRETIEN DES CHAUSSÉES, TROTTOIRS ET BORDURES FT.3 (28 h - 4j)	
ENTRETIEN DES PARCS MUNICIPAUX FT.4 (14 h - 2j)	
AUTRES SPÉCIALITÉS PROPOSÉES <sup>(1)</sup>	
Déneigement	
Éclairage public	
Déchets et propreté	
Signalisation	
Horticulture	
(1) Spécialités à confirmer selon la demande.	

L'Attestation de formation collégiale (AFC) « Gestionnaire des travaux publics » du Cégep de Saint-Laurent et de l'ATPA est maintenant disponible. Une programmation comprenant plusieurs blocs de formation de l'AFC est offerte au printemps et à l'automne de chaque année. Consultez notre site Internet pour obtenir les détails de la plus récente programmation.

## Nouveaux membres de l'ATPA- chapitre du Québec

Nom	Compagnie/Municipalité
Jacques-André Amesse	Ville de Montréal
André Boisvert	Ville de Montréal, arr. Saint-Laurent
Étienne Boisvert	Ville de Lévis, arr. Chutes-de-la-Chaudière-Ouest
Sylvie Bouchard	Ville de Rosemère
Guy Boudreau	Ville de Gatineau
Jacques Desjardins	Ville de Lapocatière
Yvon Desjardins	Ville de Gatineau
Normand Dufour	Ville de Montréal, arr. Pointe-Claire
Yves Émond	Ville de Laval
Florant Fréchette	Ville Mercier
Robert Gauthier	Commission des Services électriques de la Ville de Montréal
Vincent Gilbert	Innotag
Suzie Girard	Groupe Ultima
Pierre Godin	Ville de Shawinigan
François Gosselin	Ville de St-Basile-le-Grand
Armand Guay	R P M Tech
Bernard Hogue	Commission des Services électriques de la Ville de Montréal
Mathieu Laberge	Ville de Montréal, arr. Pierrefonds/Senneville
Pierre M. Lacoste	Ville de Montréal, arr. Mont-Royal
Robert Laforce	Trafic Innovation Inc.
Jacques Lahaie	Ville de Laval
Guy Laurin	Laurin-Laurin
Alain Marchesseault	Ville de Saint-Hyacinthe
Yves Marcoux	Ville de Montréal, arr. Mont-Royal
Benoit Mercier	Ville de Montréal
Éric Patry	Ville de Gatineau
Luc Prévost	Municipalité du village de Saint-Zotique
Yves Provost	Ville de Montréal
Sylvie Racine	Signotech Inc.
Jacques Raymond	Junex Solvat Inc.
Edgar Rouleau	ITT Flygt
Benoit Roussy	Ville de New Richmond
Michel Sarrazin	Ville de St-Jean-sur-Richelieu
Martin Savard	Ville de Laval
Michel St-Jean	Ville de Waterloo
Robert Tallard	L'Écuyer & Fils Ltd
Claude Tanguay	Ville de Gatineau
Richard Tassé	Ville de Montréal, arr. Anjou
Robert Thuot	Ville de L'Assomption
Mario Trudeau	N RJ
Nom	Compagnie/Municipalité
Jean-François Turgeon	Ville de Laval
Mario Vachon	Ville de Montréal, arr. LaSalle
Martin Valois	Ville de Saint-Joseph-de-Sorel
Sylvie Vollant	Regroupement Mamit Innuat



**Invitation**

**toute spéciale aux régions**  
**On attend de vos nouvelles!**

Le comité des communications de l'ATPA-chapitre du Québec invite tout spécialement les régions à lui faire parvenir toute nouvelle reliée aux départements de travaux publics à travers la province. Les pages du PublicAction vous sont ouvertes.



**INFRA 2004**

*X<sup>e</sup> édition de la Semaine des infrastructures urbaines*

**LES INFRASTRUCTURES URBAINES:  
ACTIFS À GÉRER ET DÉFI TECHNOLOGIQUE**

**CERIU**  
1994-2004

Sous la présidence d'honneur de  
**Claude Dauphin**  
Président du Conseil d'administration de la STM,  
membre du Comité exécutif de la ville de Montréal et responsable du transport

Du 15 au 17 novembre 2004  
Hôtel Omni Mont-Royal, Montréal

Pour plus d'information, veuillez consulter  
notre site Internet à l'adresse suivante:  
[www.ceriu.qc.ca](http://www.ceriu.qc.ca)

19



# Circulez! Circulez!

Vous lisez le PublicAction ?

Vous le trouvez intéressant ?

Ne le laissez pas dormir sur votre bureau,  
sur une étagère ou dans une pile de dossiers.

Faites-le circuler au sein de votre département  
des travaux publics.

Pour que tous soient informés.

Le comité des communications de l'ATPA-chapitre du Québec



## Les professionnels des travaux publics vous regardent !

**En l'an 2004**  
je m'annonce dans Le PublicAction

Pour rejoindre une clientèle ciblée,  
le PublicAction est le véhicule idéal pour une  
visibilité exceptionnelle de vos produits et services

Profitez de nos nouveaux tarifs en promotion.

Jusqu'à 25% de rabais sur notre tarification  
régulière pour quatre parutions!

Informez-vous sur nos forfaits en communiquant  
avec Micheline Lalande au secrétariat de l'ATPA-  
chapitre du Québec au (514) 282-3820.